

# Financement de l'économie

## En 2016, les crédits alloués aux entreprises retrouvent de la vigueur, les crédits à l'habitat restent robustes

Après une année 2015 en demi-teinte, les crédits à l'économie progressent davantage qu'en 2016, en particulier les financements de moyen terme qui sont le vecteur privilégié de l'accompagnement des entreprises dans leur développement.

Alors que les renégociations de prêts à l'habitat ont perturbé la bonne lecture des évolutions en 2015 en raison de taux d'intérêt historiquement bas, la progression des crédits à l'habitat mis en production en 2016 reste robuste dans la très grande majorité des départements de l'Occitanie, preuve de l'attractivité du territoire.

Fabrice Mengual, Catherine Carel, Banque de France

### Une dynamique plus soutenue des crédits aux entreprises occitanes

Depuis la crise de 2008 et jusqu'en 2014, la croissance des encours de crédits distribués aux entreprises occitanes était plus soutenue que la moyenne du territoire national. La tendance s'est inversée en 2015, année au cours de laquelle l'évolution des crédits a été un peu moins dynamique dans la région qu'en France.

En 2016, les encours de crédits obtenus par les entreprises occitanes progressent de 4,3 %, soit près d'un point de plus que le taux de croissance observé en 2015 (3,5 %). Ainsi, ce rythme se rapproche sensiblement de celui de la France entière (4,7 %) en 2016 (*figure 1*). En France comme en Occitanie, les activités immobilières représentent près de la moitié des encours de crédits mobilisés. Hors activités immobilières, la progression des encours mobilisés est moins forte en Occitanie (3,9 %) qu'en moyenne en France (5,6 %).

En 2016, hors activités immobilières, les crédits à moyen et long terme qui assurent traditionnellement l'essentiel du développement des investissements progressent un peu plus rapidement en Occitanie (+ 5,4 %) qu'au niveau national (+ 5,1 %) (*figure 2*). A contrario, les crédits à court terme distribués aux entreprises occitanes sont pratiquement stables en 2016, voire en recul pour les microentreprises et les grandes entreprises (respectivement - 2,3 % et - 2,5 %). Ces évolutions soulignent d'une part une difficulté relativement plus importante des microentreprises pour accéder au financement bancaire de leur cycle d'exploitation, et d'autre part, la réalité des sources alternatives de financement pour les firmes les plus grandes.

Une analyse selon les secteurs d'activité montre une réelle dynamique du financement pour de nombreux secteurs régionaux des services marchands. Les secteurs du soutien aux entreprises et de l'information et la communication connaissent des taux de progression compris entre 5 et 10 % (*figure 3*). Le financement des industries occitanes est également en croissance (+ 3,3 %), à un rythme plus élevé qu'au niveau national (+ 2,8 %). Enfin, il est intéressant de souligner l'évolution faible mais positive (+ 1 %) des encours à la construction, ce qui constitue un retournement de tendance en 2016 par rapport à 2015 (- 4,4 %). À l'autre bout de l'échelle, le secteur de l'hébergement et de la restauration enregistre une contraction des financements de 3,5 % en Occitanie alors que la tendance reste positive si l'on se réfère à la France entière.

### Médiation du crédit : baisse des saisines

Fin 2016, 5 188 dossiers de médiation du crédit ont été déposés en Occitanie depuis le lancement du dispositif. En 2016, le nombre des saisines baisse (*figure 4*) : 250 dossiers sont reçus, contre 304 en 2015, soit une diminution de 16 %. La majorité des demandes (83 %) émane toujours d'entreprises de moins de 11 salariés. Les dépôts concernent principalement les secteurs du commerce (29 % du total), des services (20 %) et du BTP (19 %). Créée au plus fort de la crise financière, la Médiation du crédit aux entreprises est un dispositif public qui vient en aide depuis novembre 2008 à toute entreprise qui rencontre des difficultés de financement. Son rôle est de

faciliter le dialogue entre les entreprises et les établissements financiers (banques, crédit bailleurs, sociétés d'affacturage, assureurs-crédit...). Cette mission est conduite sur tout le territoire national.

En 2016, un autre dispositif d'accompagnement des entreprises consiste en la mise en place d'un correspondant TPE dans chaque unité de la Banque de France. Le réseau des correspondants TPE est effectif depuis septembre 2016 dans les 96 départements de métropole et dans les départements et collectivités d'outre-mer relevant de l'IEDOM (Institut d'émission des départements d'outre-mer). Les correspondants TPE sont à l'écoute des dirigeants de PME pour les aider à s'orienter vers les interlocuteurs compétents et répondre à leurs besoins, notamment en matière d'aide à la recherche de financements, ou de prévention des difficultés financières. S'il est aujourd'hui trop tôt pour faire un premier bilan de l'action des correspondants, les tout premiers retours montrent un taux de satisfaction très élevé de la part des responsables des TPE.

### Crédits à l'habitat : les mises en production restent robustes

En 2016, les mises en force de crédits à l'habitat retrouvent des niveaux plus maîtrisés et plus conformes aux années antérieures (respectivement + 9,6 % pour l'Occitanie et + 7,7 % pour la France) mais néanmoins robustes. Cette situation fait suite à l'exercice 2015, dans un contexte de taux historiquement bas, qui a été marqué par de nombreuses renégociations de prêts tant au niveau national que régional, entraînant de très fortes progressions de la mise en

production des crédits à l'habitat : + 30,8 % en France et + 26,1 % en Occitanie.

Parmi les projets financés en Occitanie, les constructions neuves connaissent une augmentation de 13,5 % (*figure 5*) en 2016 tandis que l'acquisition de biens

anciens et l'amélioration de l'habitat progressent de 8,6 %.

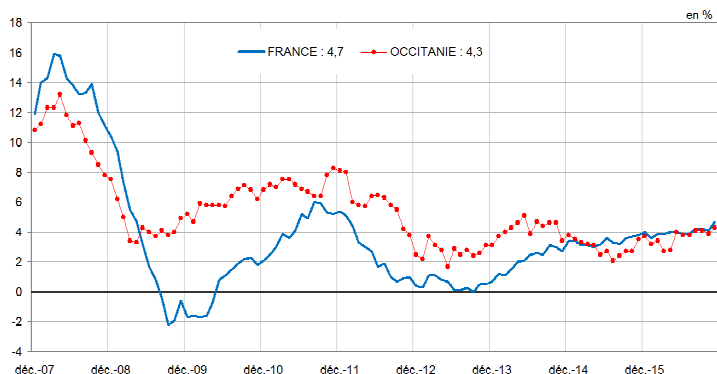
Pour ce qui concerne les zones géographiques, l'attractivité des deux grandes métropoles de la région se confirme : la Haute-Garonne et l'Hérault attirent plus de la moitié des crédits

réalisés en Occitanie. La plupart des autres départements font preuve d'un réel dynamisme (notamment le Gers, le Lot, le Tarn ou les Hautes-Pyrénées avec une progression des crédits mis en production supérieure à 10 %). Seul le département de l'Ariège connaît un repli. ■

### **P**our en savoir plus

- « [Les entreprises en Occitanie : bilan 2016 et perspectives 2017](#) », *Tendances régionales*, Banque de France, mai 2017

## 1 Taux de croissance annuel des crédits mobilisés



Champ : hors activités financières et d'assurance  
Source : Banque de France, Service Central des Risques

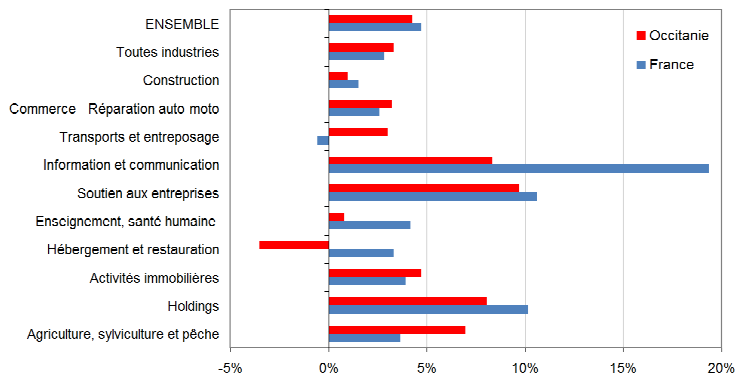
## 2 Évolution des encours de crédits distribués aux entreprises de la région Occitanie entre 2015 et 2016

Taille d'entreprise <sup>(1)</sup>	en %					
	Crédits court terme		Crédits à moyen et long terme, bail		Total crédits mobilisés <sup>(3)</sup>	
	Occitanie	France	Occitanie	France	Occitanie	France
Très petites entreprises (TPE)	- 2,3	+ 0,3	+ 5,3	+ 4,3	+ 4,0	+ 3,2
Petites et moyennes entreprises (PME) (hors micro)	+ 4,2	+ 1,2	+ 3,6	+ 4,8	+ 4,5	+ 4,1
Grandes entreprises (GE)	- 2,5	+ 5,1	+ 6,4	+ 5,7	+ 1,5	+ 5,3
Holdings <sup>(2)</sup>	+ 2,2	+ 13,5	+ 8,8	+ 5,2	+ 6,1	+ 9,1
<b>TOTAL</b>	<b>+ 0,7</b>	<b>+ 5,1</b>	<b>+ 5,4</b>	<b>+ 5,1</b>	<b>+ 3,9</b>	<b>+ 5,6</b>

(1) Dans les données ci-dessus, les critères retenus par la Banque de France pour définir la taille des entreprises sont les suivants :  
 · Très petites entreprises (TPE) : entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros  
 · Petites et moyennes entreprises (PME) : entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 2 et 50 millions d'euros  
 · Grandes entreprises (GE) : entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions d'euros  
 Ils diffèrent de ceux utilisés par l'Insee en application du décret de 2008 sur la définition statistique de l'entreprise, où la classification s'appuie sur l'effectif, le chiffre d'affaires et le total bilan.  
 (2) Les holdings sont des sociétés dont l'activité principale est de détenir des titres d'un groupe de sociétés.  
 (3) Encours de crédits mobilisés : montants des crédits utilisés par un client auprès de sa banque à une date donnée.

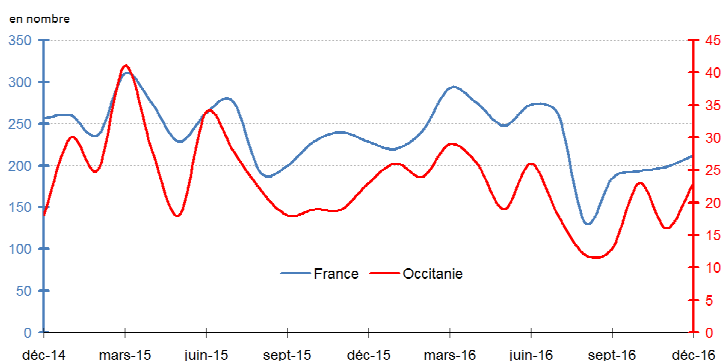
Champ : hors activités immobilières, activités financières et administrations publiques  
Source : Banque de France, Service Central des Risques

## 3 Évolution comparée des encours de crédits mobilisés par secteur entre 2015 et 2016



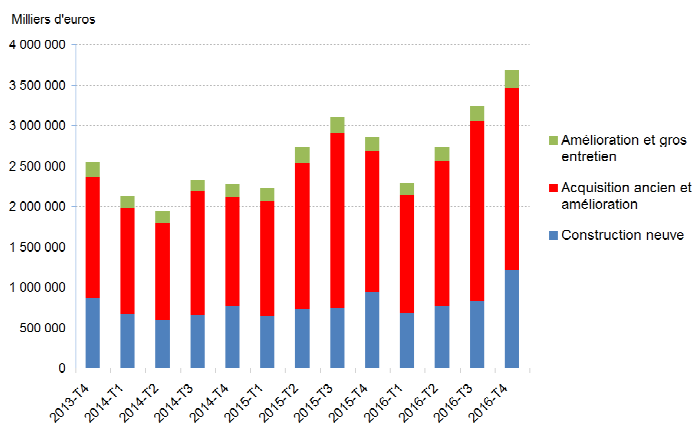
Source : Banque de France, Service Central des Risques

## 4 Évolution mensuelle du nombre de dossiers de la Médiation du crédit



Source : Médiation du crédit

## 5 Crédits à l'habitat mis en production dans la région Occitanie (en milliers d'euros)



Source : Banque de France, Production des crédits à l'habitat